

Réponse de Valérie BOZZI à la lettre ouverte aux candidats aux élections législatives

Vous ambitionnez de faire entendre la voix de la Corse et de porter ses préoccupations au niveau national :

1. Quelle est la place qu'occupent la précarité et la pauvreté parmi les questions que vous souhaitez voir abordées par la représentation nationale et que vous lui soumettez ?

La lutte contre la précarité et la pauvreté est une priorité. En tant qu'élue de la Collectivité de Corse, en tant que maire et présidente d'une communauté de communes, je suis amenée à gérer des problèmes d'urgence sociale.

En Corse, nous sommes plus qu'ailleurs confrontés à la question de la pauvreté. Le PIB par habitant y est plus faible qu'ailleurs. Le taux de pauvreté reste cinq points au-dessus de la moyenne française (19 % contre 14 %). La moitié des personnes en Corse ont un niveau de vie annuel inférieur à 20 670 euros, contre 21 650 euros au niveau national (chiffres 2018).

Les familles monoparentales et les jeunes de moins de 30 ans sont particulièrement touchés par la pauvreté. Spécifiquement sur l'île, les personnes de plus de 75 ans le sont également. La part de non diplômés parmi la population ayant achevé ses études est plus élevée qu'au niveau national.

Dans un contexte d'inflation forte, les Corse qui sont contraints de recourir, plus qu'ailleurs, à leur voiture sont exposés à la hausse du prix des carburants et doivent faire face à la hausse des prix des produits alimentaires, prix traditionnellement plus élevés que sur le continent.

Nous avons besoin de mobiliser l'ensemble des acteurs pour lutter contre la pauvreté qui n'a pas reculé en Corse ces dernières années.

En tant que députée, j'entends défendre nos concitoyens auprès du gouvernement et de l'administration afin d'améliorer leur quotidien. Les députés peuvent faire avancer de nombreux dossiers grâce à leur travail à la fois en circonscription et à Paris.

2. Avez-vous, vous-même, des propositions sur certaines de ces questions à proposer au débat public ?

Dans cette période d'inflation, il y a des urgences à résoudre. Il faut que les familles les plus modestes ne tombent pas dans la précarité et dans l'exclusion sociale. Dans le cadre de la discussion du projet de loi de finances rectificative ou du futur projet de loi de financement de la sécurité sociale, je soutiendrai les mesures ciblées en faveur de ces ménages. Je défendrai l'idée de chèques de soutien que ce soit pour se déplacer, au niveau de l'énergie ou du logement.

Au-delà du court-terme, nous devons travailler dans un plan global de lutte contre la pauvreté en Corse. Cela ne peut être mené que de manière concertée avec l'ensemble des élus locaux et avec les représentants de l'Etat.

3. Avez-vous, à cet égard, déjà formé des projets d'intervention et d'interpellation du gouvernement, sur la prise en compte de cette problématique et sur les moyens qu'il envisage, de son côté, de mettre en œuvre pour lutter contre ces fléaux ?

Oui, si je suis élue, j'entends sensibiliser le gouvernement sur les problèmes sociaux spécifiques à notre île.

En Corse, nous cumulons faibles salaires et prix élevés. Il faut donc des mesures spécifiques pour venir en aide aux personnes en situation de précarité. Il faut à la fois des moyens financiers et aussi humains pour leur permettre de sortir de la pauvreté. J'interpellerai le gouvernement sur ce sujet. Je défendrai l'idée de l'indexation des prestations sociales et des retraites. Je serai vigilant sur la question des moyens dévolus à l'éducation des enfants.

Je demanderai que dans le cadre de la négociation de l'autonomie, la lutte contre la pauvreté soit abordée avec un partage clair des rôles et des financements. Il ne faudrait pas que cette autonomie se fasse au détriment des Corses et des plus pauvres d'entre eux.

Au niveau politique :

4. *Défendriez-vous la création d'un ministère entièrement dédié à la lutte contre la pauvreté ?*

La précarité, la pauvreté est un problème majeur en Corse comme en France. C'est un problème social et économique. Les objectifs des pouvoirs publics sont d'éviter que des concitoyens tombent dans la précarité et de leur permettre d'en sortir au plus vite quand ils y sont confrontés. La pauvreté, la précarité concernent un très grand nombre d'administrations, les affaires sociales, l'économie, le travail, l'agriculture avec l'alimentation, les transports, la transition énergétique, etc. Il faut peut-être mettre en place au sein de chaque ministère une antenne alertant les services, le cabinet ministériel des conséquences des politiques engagées en matière de précarité. Par ailleurs, au niveau du Premier Ministre qui joue le rôle de coordinateur de l'action gouvernementale, un secrétariat en charge de ces questions pourrait être créé.

5. *Vous engagez-vous à participer aux commissions permanentes des affaires sociales et des finances pour influencer sur les projets de loi concernant plus particulièrement la lutte contre la pauvreté ?*

L'affectation des députés au sein des commissions permanentes de l'Assemblée nationale relève des groupes parlementaires qui, bien évidemment, peuvent émettre des souhaits. En ce qui me concerne, je demanderai à pouvoir être membre de la Commission des Finances ou de la Commission des Affaires sociales qui ont notamment en charge des lois de finances et de financement de la Sécurité sociale. Ces deux commissions jouent un rôle important dans le contrôle de l'action publique en matière économique, financière et sociale. Mais quelle que soit la commission à laquelle je serai rattachée, j'entends m'engager sur le dossier de la précarité avec comme angles d'attaque, le soutien aux ménages les plus modestes, aux jeunes, la réinsertion des personnes en difficulté et l'amélioration des pensions les plus modestes.

Que proposez-vous pour améliorer l'accès des plus pauvres, notamment en matière

Accès aux besoins fondamentaux :

6. *De soins*

Toute la population doit pouvoir accéder à des services de soin de qualité à proximité de son domicile. Pour cela, je suis favorable au développement de maisons médicales regroupant plusieurs spécialités. Des maisons médicales en plus grand nombre permettraient également de désengager les urgences. Il faut également favoriser la mise en place de services dédiés aux personnes dépendantes, maisons de jour par exemple et rendre plus attractifs les emplois d'aides-soignants, d'infirmiers.

Permanence électorale – 3 avenue du Mont-Thabor – 20090 AJACCIO
Tél. : 06.15.10.78.00 – valerie.bozzi@gmail.com



Je suis favorable à la multiplication des actes de prévention. Tous les assurés devraient pouvoir régulièrement et gratuitement réaliser des examens de contrôle (*check-up*).

7. À une alimentation suffisante en qualité et quantité

En matière d'alimentation, l'effort de pédagogie doit commencer dès le plus jeune âge. Pour les personnes en difficultés financières et sociales, des appuis publics doivent faciliter l'accès à une alimentation variée. Ces aides doivent s'intégrer dans un accompagnement global personnalisé permettant de sortir de la précarité les personnes concernées.

8. À un logement décent, notamment pour limiter les passoires thermiques

En Corse tout particulièrement, l'accès au logement est difficile pour un certain nombre de nos concitoyens. Les jeunes, les personnes à faibles revenus éprouvent des difficultés à trouver des logements décents. Malgré des dépenses publiques importantes en faveur du logement, près de 40 milliards d'euros par an, le problème s'envenime d'année en année. Il ne faut pas être malthusien en la matière. Il faut augmenter l'offre de logements et cibler les aides en faveur des personnes à faibles revenus, les primo-accédants, les jeunes, en priorité.

9. À des transports en commun efficaces pour une transition écologique juste et solidaire

La Corse manque de transports publics et de voies de circulation destinées à des mode de déplacement doux (vélo notamment). Dans le cadre d'un pacte de croissance durable pour la Corse qu'il conviendrait de bâtir avec le gouvernement, les transports publics devraient être une priorité avec une modernisation des liaisons ferroviaires et leur développement pour un meilleur maillage de l'île. Le recours aux navettes maritimes comme je l'ai fait entre Porticcio et Ajaccio est également une possibilité.

10. À l'accès à la communication numérique

Aujourd'hui, il est difficile de vivre sans liaison Internet. Il y a un fort risque de décrochage social. Il faut donner la possibilité à toutes et à tous les moyens d'accéder à Internet et de pouvoir maîtriser les outils numériques.

11. À la culture, au sport, aux loisirs

La Corse est en retard en matière d'équipements culturels et sportifs. Par rapport aux autres régions touristiques, la dotation en équipements est deux fois plus faible, ce qui induit une moindre participation des jeunes à des activités sportives. Dans le cadre d'un pacte de croissance pour la croissance qu'il nous faudra négocier, la réalisation d'équipements sportifs et culturels devra figurer dans les priorités. En tant que députée, je demanderai que les communes soient mieux soutenues dans ces domaines. A Grosseto-Prugna, la commune participe au réseau « micro folies » qui est une plateforme d'accès à la culture. Elle permet grâce aux techniques modernes de communication d'accéder à de nombreux événements culturels Cette plateforme doit pouvoir être accessible au plus grand nombre.

12. Pour prévenir le décrochage scolaire

En France et tout particulièrement en Corse, trop de jeunes sont en situation d'échec scolaire. Sur l'île, parmi la population âgée de 15 ans ou plus et non scolarisée, un quart a un diplôme de l'enseignement supérieur. 22,2 % des habitants se sont arrêtés au baccalauréat, soit la part la plus forte de France. 30,9 % des Corses ont quitté l'école sans diplôme.

Le dédoublement des classes doit être réalisé au sein des communes où le taux de décrochage est élevé. Il faut prévoir des dispositifs d'accompagnement des jeunes en difficulté en leur proposant des formations adaptées.

13. Pour améliorer la formation professionnelle des non diplômés

Les diplômés des filières professionnelles sont sous-représentés (CAP ou BEP) en Corse. Pour éviter la reproduction des situations passées., il faut développer les parcours de seconde chance et encourager les entreprises à multiplier les contrats d'apprentissage qui bénéficient d'incitations fiscales et sociales. La formation professionnelle qui est, il faut le rappeler, une compétence de la Collectivité de Corse, devrait être plus centrée sur les personnes en difficulté que maintenant.

Solidarité institutionnelle et sociétale :

Que proposez-vous pour

14. Associer les plus pauvres à la conception, la réalisation, l'évaluation des mesures qui les concernent

Les élus se doivent d'être à l'écoute de la population et notamment de ceux qui connaissent des difficultés majeures. Un député est un représentant du peuple. Il se doit d'être en lien avec les associations, les structures en charge de la lutte contre la pauvreté. Je m'engage à rencontrer régulièrement votre coordination afin de pouvoir prendre en compte vos suggestions, vos propositions.

15. Augmenter le pouvoir d'achat

En Corse, tout particulièrement, compte tenu de la faiblesse des rémunérations, la question du pouvoir d'achat est sensible. Je suis favorable à une indexation des prestations sociales et en particulier des minima sociaux à l'inflation. Cela vaut également pour les retraites.

Je soutiens l'idée de la prime de pouvoir d'achat défiscalisée qui devrait si elle est adoptée permettre aux entreprises de verser par an jusqu'à 6000 euros par salarié. Je souhaite également une diminution des impôts sur la production qui pénalise l'emploi et aussi les rémunérations.

16. Expérimenter le revenu universel

Je souhaite que les ménages qui n'ont pas recours aux aides sociales par ignorance ou par incapacité de remplir les dossiers, puissent y avoir accès de manière automatique, comme cela a été fait avec le chèque inflation. Les moyens informatiques permettent aujourd'hui de réduire ce non-recours qui pour certaines prestations atteindrait près de 50 %. Je suis pour une simplification. Devons-nous aller jusqu'au revenu universel au risque de perdre en suivi, en appui concret sur le terrain ?

17. Donner des alternatives à la dématérialisation des démarches administratives

Les administrations doivent prévoir des moyens pour permettre à tout un chacun de pouvoir réaliser les démarches administratives. Cela est indispensable en particulier pour les seniors, pour ceux qui ne maîtrisent pas les outils informatiques.

18. Développer de véritables guichets uniques

Il nous faut surtout des personnes compétentes et disponibles pour répondre aux besoins et attentes de la population. Le guichet unique est une source de simplification mais il ne peut tout régler. Il faut avoir des guichets permettant d'épauler, de guider nos concitoyens dans leurs démarches. C'est notamment le rôle des collectivités locales

19. Un accueil digne pour tous les migrants

Je me félicite que la Corse ait accueilli des Ukrainiens de manière digne. Je me réjouis que Corsica Linea ait mis à disposition un de ses bateaux pour héberger à Marseille des Ukrainiens. Nous avons une tradition d'accueil en Corse. Tout en veillant au respect des lois sur l'immigration, nous devons évidemment veiller aux conditions d'accueil des migrants. Il faut accélérer les procédures et appliquer les décisions prises pour éviter l'engorgement des centres et créer des drames sociaux.



Valérie BOZZI